

ROUGET DE L'ISLE dans une grande inspiration patriotique, compose « La Marseillaise » (Tableau).

COMMENT LA "MARSEILLAISE" DEVINT CHANT NATIONAL

Un article inédit d'A. MOUSSET Nul régime, dans l'Histoire de France, ne montra plus d'engagement pour les hymnes et les chants populaires que la Révolution.

On commença par « laïciser » les chants religieux dont les mélodies étaient connues de tous ; c'est ainsi qu'une variante du Veni creator fut composée à l'occasion de la Fête de la Fédération.

Une seule de ces compositions devait entrer dans le répertoire officiel des fêtes nationales : la Marseillaise. On sait qu'elle fut l'œuvre (paroles et musique) d'un jeune officier du génie, Rouget de l'Isle, qui l'écrivit en une nuit, le 25 avril 1792, à l'occasion de la déclaration de guerre « au roi de Hongrie et de Bohême ».

(LIRE LA SUITE EN PAGE 2)

Confiance aux chefs

Gardons notre sang-froid

Lundi matin, à la lecture des grandes manchettes des quotidiens, la population a été violemment émue. Un règlement pacifique serait-il donc impossible et une fatalité maligne obligerait-elle la fière nation égyptienne à en arriver à cette épreuve du sang, épreuve qu'elle ne craint pas mais qu'humainement elle accepterait d'éviter ?

Les représentants officiels de la Grande-Bretagne ont chicané sur l'étiquette qu'il fallait coller à la mise en demeure d'Ismailieh, il n'y a pas eu d'incident. Pourquoi cette éternelle piperie ? N'y a-t-il pas eu sommation brutale apportée par un militaire, suivie, à l'heure fixée, des mesures d'exécution ?

Un soldat anglais a disparu. Fait regrettable mais qui — excusez l'expression — rentre dans le train-train des choses. Pour expliquer cette disparition, on peut faire mille et une hypothèses. Surtout, des deux côtés, a-t-on songé à ces « forces obscures » qui, depuis l'avènement du nouveau Régime, mènent un travail de sape et ne cherchent qu'à brouiller les cartes, à amener une explosion ? Forces obscures de nature diverse mais qui se rejoignent dans l'œuvre satanique d'empêcher la fière équipe qui nous gouverne de mener à bien sa double tâche de Libération et de Reconstruction.

Le grand journal français — Le Monde — traduit en quelque sorte notre idée, lorsque au sujet du nouveau drame d'Ismailieh, il publie :

« Il est grand temps que Londres fasse un geste pour reprendre les négociations sur l'avenir de la base du Canal. Quelques concessions diminueraient sans doute la tension et consolideraient ainsi le seul gouvernement qui semble à même d'éviter à l'Égypte un régime de corruption et d'anarchie dont les communistes seuls tireraient finalement profit. »

Dans ces « forces obscures » qui cherchent à envenimer pour en tirer profit, que le grand journal parisien apprend qu'il n'y a pas seulement les « communistes » ; il y a d'autres éléments, plus dangereux, peut-être, qui viennent d'autres points de l'horizon et les services d'information du gouvernement égyptien le savent pertinemment.

14 Juillet - 23 Juillet

« Votre Quatorze Juillet arrivera ! » Marie-Joseph CHÉNIER.

Dans un discours retentissant prononcé devant la Convention, Marie-Joseph Chénier — frère du malheureux André et grand poète, lui-même — soulignait la valeur universelle des principes de la Révolution française de 1789. S'adressant aux peuples opprimés, il leur dit : « Ce jour qui, par des moyens si faibles en apparence, vit tomber un pouvoir colossal, vous donne à la fois des consolations et des exemples. VOTRE QUATORZE JUILLET ARRIVERA ! C'est sa prophétie et c'est sa promesse.



PRISE DE LA BASTILLE (14 juillet 1789)

l'avènement du peuple égyptien. Toutes les deux ont jailli — quasi spontanément, quoiqu'elles aient des analogies et des différences. A. BEZIAT. (LIRE LA SUITE EN PAGE 2)

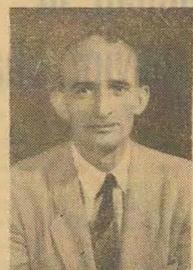
A MOSCOU RIEN DE NOUVEAU

Quelles sottises n'a-t-on pas écrites, dans la presse, sur le cas de Béria ! On oublie, tout simplement, la chose la mieux établie du monde, c'est que « toute révolution dévore ses enfants ». Nous n'avons pas besoin de remonter au déluge, aux luttes de Marius et de Sylla, aux proscriptions des différents triumvirs. L'histoire de la Révolution française nous en offre les exemples les plus éloquents : les Girondins, Danton, Robespierre, etc. On n'oublie pas qu'au même moment les armées de cette Révolution qui se déchiraient, triomphaient sur toutes les frontières. Lors de la mort de Staline, nous avons publié un tableau fort éloquent ; on aurait dit un tableau de chasse de Rambouillet lorsqu'on étale le gibier abattu devant le Président et ses invités.

(LIRE LA SUITE EN PAGE 2)

RAOUL PARME, poète de France

Il n'y a pas longtemps, j'ai consacré quelques lignes à ce cas très singulier : Ahmed Rassem, poète génial, le plus grand poète de sa génération, qui s'est créé une langue, un rythme, puisque cet « inspiré » d'Orient a daigné choisir comme expression une langue qui lui était étrangère, et l'a coulé, pour traduire son « rêve » dans une forme qui n'est qu'à lui et que nul ne peut imiter.



Raoul Parme

En ce 14 Juillet 1953, je trouve comme un symbole, de consacrer cette chronique à un vrai, à un authentique « poète de France », même, si par son état civil, il n'en a pas la citoyenneté. Raoul Parme est un pur méditerranéen, initié à tous les raffinements de l'humanisme gréco-latin par le truchement de la langue « française ». Son génie aurait bien pu s'épanouir dans les sonorités prenantes de la belle langue italienne ; la destinée l'a placé dans une « province » française et, tout naturellement, il a chanté comme Ronsard, comme Verlaine, dans un langage plus riche en demi-teintes, plus assourdi, mais, peut-être, plus efficacement évocateur.

Pour reprendre une expression de Verhaeren en l'appliquant à Paris, cette capitale est littéralement, la ville tentaculaire. Pour les écrivains : « hors d'elle, point de salut ».

(LIRE LA SUITE EN PAGE 2)

Lire en page 4 : LE MONSTRE DE SUEZ LE XIV JUILLET AU CAIRE par Antar.

LA VOCATION UNIVERSELLE DE LA FRANCE

Un article inédit de J. KAYSER.

C'est le 14 Juillet 1790 que le peuple français, libéré par sa propre action, fête, dans l'allégresse et la certitude, sa première « fête nationale ».

Et, depuis lors, sauf aux époques de malheur et de réaction, chaque année, à cette date anniversaire, il célèbre sa « fête nationale ». Commémoration de la révolution de 1789, certes — mais aussi, en même temps, commémoration de la Fédération de 1790. Les deux dates ont, chacune, leur exceptionnelle importance. La première porte en elle la seconde ; mais la seconde donne tout son sens et toute sa portée à la première, l'amplifiant, la dirigeant.

Les « citoyens de Paris », le 5 juin 1790, avaient senti la nécessité de célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille en accomplissant un acte positif, en faisant progresser la Révolution dont ils étaient les animateurs. S'adressant « à tous les Français », ils leur rappelaient que, le 14 juillet 1789, « des murs de la Bastille conquise », s'était élevé le cri : « Français, nous sommes libres ! » et ils leur demandaient qu'au 14 Juillet 1790, « un cri plus touchant se fasse entendre : « FRANÇAIS, NOUS SOMMES FRÈRES ! »

La fête grandiose de la Fédération fut celle de la Fraternité des Français, celle de l'unité et de l'indépendance nationales. C'est pourquoi, depuis lors, les célébrations populaires et officielles du 14 juillet, à Paris, comme dans les autres villes, ont été, et sont, une fête nationale. (LIRE LA SUITE EN PAGE 2)

Chronique d'information internationale

La Conférence de Washington

par W. N. EWER.

Certains journalistes ont immédiatement baptisé « Petites Bermudes » les entretiens qui doivent avoir lieu prochainement à Washington entre les Ministres des Affaires Étrangères de France, des États-Unis et de Grande-Bretagne. Cela était naturel, mais c'est aussi fallacieux. La décision d'avoir ces entretiens à Washington a été, bien entendu, la conséquence directe du fait qu'il a été nécessaire de remettre à une date ultérieure la conférence entre les trois chefs de gouvernement. Il ne s'agit que d'un délai, et pour des raisons personnelles et politiques, on espère à Londres qu'il ne sera pas long ; que le rétablissement de Sir Winston Churchill sera rapide et total et que de nouvelles dispositions pour la conférence pourront être prises rapidement.

Par conséquent, dans un sens, les entretiens de Washington seront un prélude à la conférence retardée des « Bermudes ». Or des discussions préliminaires sont toujours utiles avant une importante conférence.

Il y a aussi d'autres raisons pour ces discussions préliminaires. En premier lieu, comme l'a déclaré M. R.A. Butler quand il a annoncé la décision d'avoir ces entretiens, il est important de « maintenir l'effet stimulant de la proposition des Bermudes sur notre politique étrangère ». Il eut été regrettable de créer l'impression que, par suite du repos forcé de Sir Winston, on allait laisser pour citer les paroles d'un commentateur, « les choses traîner jusqu'à ce que le Premier Ministre soit rétabli ».

En deuxième lieu, nous sommes très nettement à un moment où l'examen en commun d'une situation internationale évoluant rapidement est non seulement désirable mais presque impératif.

Il me semble, à certains points de vue, que, pour regrettable que soit la raison qui a causé le changement de programme, le moment actuel est plutôt un moment pour des discussions que pour des décisions. (Lire la suite en page 2)

48.000 réfugiés en un mois!

Le flot de réfugiés qui se rendent d'Allemagne orientale en Allemagne occidentale, ne montre aucun signe de ralentissement, bien au contraire. Durant la première moitié de 1952, la moyenne mensuelle de réfugiés était au-dessus de 5000. En mars 1953, plus de 48.000 réfugiés ont traversé la frontière. Et durant la première moitié de mai, 17.000 personnes se sont réfugiées à Berlin ouest.

Les parents de ces réfugiés, demeurés en Allemagne orientale, sont généralement soit expulsés de leurs demeures, soit condamnés à des peines diverses.

La révolte ouvrière à Berlin-Est

(Trois photos qui ont franchi le Rideau de Fer)



Une révolte dramatique dresse contre les dirigeants communistes les ouvriers du secteur Est de Berlin qui protestent contre leurs conditions de vie. En dépit des chars, les manifestants tiennent tête deux jours durant à la police « populaire ». Des centaines de morts et de blessés ont été relevés. La loi martiale a été proclamée dans Berlin-Est, sillonné de troupes. A gauche : les ouvriers arborent des drapeaux nationaux. Au milieu : une grande manifestation. A droite : un audacieux arrache l'antenne d'un char.

Le prétexte pour nous supprimer nos bons Quatorze-Juillet est que dans le dernier qui fut populaire, il y eut quelque pagaille et que le « banquet » fut mal servi (!). Il n'y avait qu'à s'en prendre aux organisateurs et les coller au mur... avec le bonnet d'âne.

Au centre de la ville, nous avons l'immense cour du Lycée français avec toutes les dépendances commodes. Messieurs les chefs de la colonie, un peu d'audace. L'année prochaine, revenez à la bonne vieille tradition. Qu'une kermesse avec tout ce qu'elle comporte réjouisse d'abord tous les jeunes : bal musette pour gambiller, jeux, attractions, buffet froid et plantureux et même (pourquoi pas ?) dîner distingué pour les Autorités. Surtout, ne pas oublier de demander à un des beaux régiments de l'armée égyptienne, de nous prêter sa fanfare qui, de tous ses cuivres étincelants, fasse éclater la plus vibrante Marseillaise.

LE HURON.

COMBATTEZ le fléau des maisons: LE CAFARD avec COMMON SENSE

14 Juillet - 23 Juillet

(SUITE DE LA PAGE 1)

été longuement préparées — de la colère du peuple, voyant tous les revenus de la nation dilapidés sans contrôle au profit de favoris et de favorites aux mœurs souvent inavouables.

Ici, où l'absolutisme royal s'appuyait sur des baïonnettes étrangères, où une armature policière étouffait tout velléité de révolte, le peuple frémissant ne pouvait se libérer par lui-même et tout soulèvement se traduisait par des excès qui condamnaient sa cause. Aussi, la libération vint de la seule force saine qui fut constituée : l'Armée. Mais, celle-ci n'a été vraiment l'exécuteur de l'unanimité volontaire.

En France, ce fut incontestablement le peuple qui intervint directement ; mais, les historiens n'ont pas assez insisté sur l'appui décisif que lui prêtèrent les Gardes françaises, troupe régulière, de formation nationale, alors que, fort heureusement, les régiments de mercenaires étrangers, Suisses et Allemands, se trouvaient éloignés de la capitale.

Du fait que la Révolution française fut précipitée par une explosion populaire, mais qu'elle évolua sous la direction d'une Assemblée parlementaire, il en est résulté des convulsions, des incohérences, des malentendus qui pesent jusqu'à aujourd'hui sur la politique intérieure de la France. Phénomène qui rend cette politique incompréhensible aux observateurs qui ne

tiennent pas compte de l'histoire et de son évolution.

Conscient de cette sorte de fatalité et voulant, pour ainsi dire, l'exorciser, un très grand pape, — le plus grand de la période contemporaine — Léon XIII, conseilla vivement aux Catholiques de France de se « rallier » à la République. Le chef du parti catholique à la Chambre, le comte de Mun, académicien et grand orateur, monta à la tribune et déclara que son parti, déferant aux instructions du Souverain Pontife, se ralliait à la République mais qu'à l'endroit de la Révolution, de ses principes et de ses actes, il était obligé de faire des réserves. Alors, Clemenceau se dressa à son banc et, d'une voix coupante, jeta à l'orateur : « Monsieur, la Révolution est un bloc : il faut l'accepter ou la rejeter toute entière. »

Et, c'est bien là que git le drame de la nation française, la raison de cette instabilité politique qui vient de 1789. Des millions de Français acceptent la Révolution en bloc ; des millions d'autres veulent y introduire des amendements.

A ce point de vue, l'Egypte est favorisée. Elle n'avait pas une dynastie nationale ou une dynastie qui avait su s'intégrer dans la nation. L'unanimité s'est faite spontanément et immédiatement. Le mouvement de l'Armée — ce qu'on ne saurait jamais assez souligner pour les siècles futurs — est vierge de sang.

La Révolution égyptienne n'a qu'à suivre son cours harmonieux. La Libération du territoire est ins-

crité au livre du Destin. Nous pouvons vivre des moments difficiles — ad augusta per angusta —, mais l'échéance libératrice est fatale et ne saurait tarder.

Les plus grandes difficultés, peut-être, viendront dans l'immense labeur de la réorganisation intérieure où tout doit être reconstruit. Ici, encore, la Révolution égyptienne n'a qu'à rester logique à elle-même, à suivre, sans défaillances, la devise qu'elle s'est donnée, devise d'un réalisme unique dans les annales des révolutions :

UNION, ORDRE, TRAVAIL.

A BEZIAT.



Un amendement qui vient d'être apporté à la Constitution damoise fait héritière du trône de Danemark la princesse Margrethe, âgée de treize ans, fille aînée du roi Frédéric.

A TORT ET A TRAVERS

COUP DE VENT

« Qu'est-ce que ça peut bien me faire, dira le lecteur moyen qu'un Sahara ou qu'un Pôle Nord, une masse d'air chaud ou froid se soit déplacée ? » En quoi rentrent ces contrées et que font-elles dans nos occupations journalières ? Là, je vous attends au tournant, cher lecteur, et m'en vais vous dire deux mots.

Un de ces quatre matins, une masse d'air décide qu'un séjour au niveau du sol au Sahara est trop pénible par ces jours de canicule et se met à grimper vers les cieux. Or, en ce même moment, en ce hic et nunc, comme dirait l'existentialisme, un brave petit bourgeois se choisit Alexandrie, comme lieu de villégiature. C'est beau la mer, c'est bleu, poétique et puis, enfin, vous comprenez, c'est la mer, quoi... Le cœur plein de joie, il prend un maillot et se poulèche à l'avance du plaisir qu'il aura à passer une journée au bord de la mer. A peine descendu de l'hôtel où il loge, voilà qu'un vent d'une violence accrue par les rues à angle droit, lui ôte (avec très peu de galanterie, ma foi) son couvre-chef qui va atterrir dans une belle mare au coin de la rue. Je passe sous silence (car il paraît que la censure est sévère) les douces imprécations que notre ami adresse à « Mr. vent et acolytes ». Enfin, tout est bien qui finit bien. Nous voilà à la plage. Nom de Zeus ! drapeau noir, d'immenses vagues galopent la grève : pas de bain. Heureusement, il y a les sandwiches et surtout, les cigarettes. L'ami se couche sous un parasol et attend, quoi ? Il ne le sait pas trop lui-même, mais je suppose qu'il attend que le temps veuille bien faire mouvoir les aiguilles de sa montre jusqu'au moment où il sera temps de rentrer.

Entretiens, notre petite « dépression atmosphérique » s'accroît ; patatras, le coup de vent renverse le parasol sur le « baigneur infortuné », qui, les quatre fers en l'air, livre un combat acharné et âpre contre la toile qui l'entoure. Ouf ! tout est en place de nouveau. « Allumons une cigarette, se dit-il ; mais le vent couquin est là qui veille. Bref, toute la pochette y passe, les nerfs du monsieur aussi d'ailleurs. La rage lui tenaille les entrailles, il plie bagage et l'écume à la bouche, maudit le jour où il est né.

Mais pourquoi rager, pourquoi se faire de la bile ? Tout était réglé d'avance. S'il s'était renseigné sur les conditions atmosphériques au Sahara ou au Pôle Nord, rien de tout cela ne serait arrivé et l'ami aurait choisi un autre jour pour se payer des vacances, oui, mais ça, c'est une autre paire de manches.

Romain BIBERMAN.

La vocation universelle de la France

(SUITE DE LA PAGE 1)

toutes les communes de France, présenterent et présentent encore le double aspect d'une manifestation pour la Liberté et pour la Patrie.

Le peuple français est demeuré fidèle à cette grande vocation universelle. Les principes qu'il était parvenu à faire triompher chez lui, grâce à la fois au travail de ses penseurs et à l'insurrection des opprimés, il les offrit aux peuples frères, séparés de lui par des frontières géographiques et par la nature des régimes politiques et sociaux.

Les bouleversements européens et mondiaux survenus depuis un siècle et demi ne sont pas étrangers à la diffusion et à la pénétration de ces principes de libération individuelle et collective contre toutes les oppressions et les dictatures.

proportionnées, qu'on se reporte aux premiers mois de 1789, en France, et qu'on évalue alors les forces en présence, leur potentiel apparent et réel. Tout, alors, était en faveur des Bastilles contre le peuple. Il n'a fallu que quelques heures et des combats peu meurtriers pour que le peuple écrase les Bastilles et que, dans l'exaltation, il danse sur leurs ruines.

Le 14 Juillet est un fait de première grandeur dans l'histoire du monde. Il s'y inscrit aussi, et sans doute plus profondément encore, comme un symbole de première grandeur. Et c'est pourquoi cette date ravive, chaque année, dans le monde entier, la résolution et l'espérance des combattants des Libertés, celles des Patriotes attachés à l'humaine notion du droit des peuples.

Jacques KAYSER.

RAOUL PARME, poète de France

(SUITE DE LA PAGE 1)

de salut ! » ; elle est dispensatrice de toute renommée et... de tous les honneurs. Le plus mince talent, avec un peu d'entre-gent déployé autour du Pont des Arts, dans les petites chapelles laudatives, dans les salons en flattant les charmes qui « furent » de douairières influentes, arrive à se faire quelque

renom et à se faire... éditer. On en a même vu de ces écrivailleurs en prose ou en vers, dérochant, après d'innombrables répétitions, un prix littéraire et même, un fauteuil sous cette Coupole où ne purent s'asseoir Molière, Baudelaire, Verlaine... et tant d'autres... tandis que dans les provinces finissent, dans l'oubli injuste, les plus beaux talents. Et plusieurs de ces provinces sont situées hors des frontières. Certes, dans la Belgique wallonne et la Suisse romande, les écrivains y reçoivent une certaine audience, mais, même dans ces grandes provinces de langue française, ils n'accèdent à la renommée que s'ils arrivent à se faire consacrer par Paris. Les poètes régionaux de Bretagne, Langue doc ou Provençe sont plus déshérités, ne bénéficiant pas des moyens que le patriotisme local met à la disposition de leurs confrères romands ou wallons.

Or, en cette Vallée du Nil, il y a linguistiquement une authentique province française, riche, déjà, de plusieurs générations de splendides écrivains. Actuellement, on pourrait en nommer une douzaine de toute première valeur et ils se plaignent de trouver devant eux, une sorte de « conspiration du silence ». L'ami Raoul Parme en a témoigné, éloquentement dans une « épître » indignée et qui fit quelque scandale en notre Landerneau.

Je voudrais énoncer une remarque ; c'est qu'il n'y a rien de plus ingrat que le public égyptien. Et cette remarque s'applique à toutes les manifestations artistiques de quelque ordre qu'elles soient. Où sont les mécènes, simplement les riches amateurs qui s'intéressent aux lettres, aux arts, voire aux sciences ? Les écrivains de langue arabe — cependant, il y a des millions de lecteurs pour enrichir les quotidiens et les feuilles pornographiques — ne sont pas logés à meilleure enseigne que les écrivains d'expression française. On a appris, dernièrement, que plusieurs revues spécifiquement littéraires ou scientifiques ont dû se saborder, faute de lecteurs !. Si des hommes comme Taha Hussein et Tewfik El Hakim ont acquis la renommée, ce n'est pas par l'audience « locale », mais parce qu'ils ont « franchi le mur du son », grâce à d'excellentes traductions.

Sans entrer dans la polémique engagée autour de l'« épître » de Raoul Parme, il me semble que certaines organisations françaises — je ne dis pas : autorisées — pourraient se pencher sur ce problème et faciliter l'édition d'œuvres réellement faites de main d'ouvrier. Je reviens à mon auteur. Je l'ai qualifié de « poète de France ». Je connais de très beaux poètes qui n'ont guère quitté leur province natale et qui, écrivant en français, sont restés typiquement bretons, flamands ou provençaux Raoul

Parme est totalement de génie français comme Ronsard, comme Chénier, même si l'Orient où il baigne passe, avec son charme, dans ses poèmes d'une fluidité cristalline et d'une harmonie souveraine. Son œuvre que je ne connais qu'éparses en plusieurs plaquettes — qui va lui permettre une belle édition d'ensemble ? — mériterait une longue étude et par une plume plus autorisée j'ai évoqué, en son endroit, Ronsard et Verlaine, et c'est à dessein. Il s'apparente à ces deux grands poètes et la comparaison ne le diminue pas.

Il est ridicule d'établir un palmarès. Mais, de même, que j'avais fait du génial Ahmed Rassem, un cas singulier, ne souffrant aucune comparaison, étant unique ; je n'hésite pas à dire que, depuis plus de vingt ans, je considère Raoul Parme comme le mieux doté des poètes contemporains et que son œuvre est, dans toute la force du terme, une œuvre « classique » qui peut servir de sujet d'études et de modèle.

Je pourrais citer n'importe lequel de ses poèmes et ce serait, pour les lecteurs, un enchantement. J'ai choisi — arbitrairement, peut-être — un triptyque sur l'histoire de Joseph évoquée par le Coran sous une forme infiniment plus poétique que celle du récit biblique.

Critiqué par ses amis pour le penchant qu'elle manifestait pour le bel adolescent hébreu, l'épouse de l'Aziz — le Putiphar de la Bible — les invita en un banquet et leur donna à chacune un couteau pour découper les viandes. « Puis, elle dit à Joseph : Viens auprès d'elles. Lorsqu'elles le virent, elles furent dans l'admiration au point de se faire des coupures aux mains. » Je laisse la parole à Raoul Parme. Que les lecteurs se transportent en page 3. Ils y verront ce qu'est un vrai poète et qu'il n'est pas possible de rêver à une expression supérieure car la perfection y est atteinte.

A BEZIAT.

A MOSCOU rien de nouveau

(SUITE DE LA PAGE 1)

Mais l'hécatombe, en Russie, n'est pas finie. Il doit y avoir d'autres traités autour de Malenkov et on les découvrira... « Puis, elle dit à Joseph : Viens auprès d'elles. Lorsqu'elles le virent, elles furent dans l'admiration au point de se faire des coupures aux mains. » Je laisse la parole à Raoul Parme. Que les lecteurs se transportent en page 3. Ils y verront ce qu'est un vrai poète et qu'il n'est pas possible de rêver à une expression supérieure car la perfection y est atteinte.

SIRIUS.

La neutralité ne garantit pas la sécurité

Tant que durera le danger de la guerre, l'idée qu'une politique de neutralité peut assurer la sécurité et l'immunité durera également. On a naturellement et instinctivement tendance à considérer que les guerres sont causées par les querelles et les différends entre Etats ou les groupes d'Etats. Si nous pouvons nous tenir à l'écart de ces querelles, nous pouvons rester à l'écart de guerres qui résultent de celles-ci. On peut trouver la paix dans l'isolement. Un pays sage ne se laisse pas entraîner dans des alliances ou des systèmes de sécurité. Si se tient en dehors de tout cela, il pourra, quoi qu'il arrive, éviter pour lui-même et son peuple les souffrances et les misères de la guerre.

Si vis pacem, para bellum

Tels sont les points essentiels de l'argument en faveur de la politique de neutralité. C'est un argument très séduisant. Mais est-il valable ? Une nation est-elle plus susceptible de sauvegarder son indépendance en cherchant à maintenir sa neutralité qu'en s'alliant à d'autres nations dans des systèmes de « sécurité collective » ayant pour but non seulement d'opposer à tout agresseur de l'un ou l'autre des membres de l'alliance une force supérieure, mais aussi, par l'existence de cette force supérieure, de décourager tout agresseur et par conséquent d'empêcher la guerre.

C'est là une question que tous les pays, petits et grands, doivent étudier très sérieusement.

La neutralité devant l'histoire

Considérons, en premier lieu, les faits historiques. Il y a certainement eu des cas où, au milieu de guerres couvrant de nombreuses régions, quelques pays, bien que très proches de la zone de combat, ont réussi à maintenir leur neutralité. La Suisse et la Suède l'ont fait pendant les deux dernières guerres, bien qu'il convienne de noter ici que ni l'une ni l'autre ne purent le faire pendant les guer-

res napoléoniennes. Les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège maintinrent leur neutralité pendant la guerre de 1914 mais furent attaqués par un belligérant en 1940.

La Belgique, bien que sa neutralité eût été garantie par les grandes puissances européennes, fut la victime de l'agression allemande aussi bien en 1940 qu'en 1914.

En Asie, la Perse neutre fut occupée dans deux guerres, et le Siam fut occupé dans la dernière guerre.

En ce qui concerne les grandes puissances, les Etats-Unis, en dépit de leur longue tradition d'abstention de « toutes alliances » et de leurs efforts, entre les deux guerres, en vue de maintenir l'« isolement » et de sauvegarder celle-ci par des « lois de neutralité », devinrent dans les deux guerres une des grandes puissances belligérantes.

Ainsi donc les faits historiques semblent démontrer que dans toute guerre importante, les chances d'un pays, petit ou grand, qui n'est pas complètement isolé géographiquement et économiquement, de maintenir sa neutralité sont décimées très faibles. Et quels pays dans le monde moderne sont isolés à ce point ?

Chronique d'information Internationale La Conférence de Washington

(SUITE DE LA PAGE 1)

sions, et, par conséquent, un moment pour des entretiens non officiels des Ministres des Affaires Etrangères plutôt que pour une conférence de chefs de gouvernement.

Car, dans deux domaines importants, la situation a changé de façon très considérable depuis le moment où on a proposé la conférence des Bermudes. Les choses, en effet, ont évolué d'une manière imprévue à la fois en Allemagne et en Corée.

En mai la situation en Allemagne paraissait assez précise et statique. Ce qu'on se demandait surtout, à cette époque, c'était si le changement à Moscou offrait de meilleures perspectives pour un règlement raisonnable qui résulterait en l'unification du pays.

Puis ce furent les « journées de juin » à Berlin et dans la zone soviétique. La révolte subite des travailleurs, les concessions hâtives du gouvernement de l'Allemagne Orientale, signifiaient, non seulement qu'il fallait examiner à nouveau l'ensemble du problème, mais que la situation était devenue non pas statique mais incertaine et imprévisible. Les autorités soviétiques, pour calmer l'agitation, considéreraient-elles qu'elles devraient ajouter aux concessions économiques des concessions politiques et accorder aux habitants de l'Allemagne Orientale au moins une certaine mesure de liberté personnelle et politique ? Ou, suivant les vieux précédents communistes, feraient-elles des concessions économiques tout en maintenant, ou même en renforçant, la dictature ? Maintenant que la situation évolue, il semblerait qu'elles aient opté pour la deuxième alternative. Il n'y a aucun signe de « libéralisation » ni d'intention de relâcher la rigueur de leur contrôle. Cependant, malgré tout, la situation est encore instable et incertaine. Il serait peut-être sage d'attendre un peu avant de prendre des décisions pour l'avenir.

En Corée, il y a un mois, il semblait qu'un armistice était sur le point d'être conclu. Il semblait que le moment était venu pour des décisions et des accords concernant la politique à suivre après l'armistice et sur l'attitude à prendre à la conférence politique qui

Le salut est dans l'union

Par conséquent, quand on étudie les faits froidement et sans se faire d'illusions, on est amené à la conclusion que la neutralité, pour séduisante qu'elle puisse paraître en théorie, ne représente en réalité pas une garantie sérieuse de la sécurité et de l'indépendance d'un pays.

Des pays comme la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège ont appris cette leçon à la tragique école de l'expérience. Ces pays, autrefois partisans convaincus de la doctrine de la neutralité ont compris maintenant que la sécurité ne se trouve pas dans celle-ci mais dans la participation à un système de défense si puissant et si bien organisé que même la plus agressive et la plus forte des nations hésitera à lui lancer un défi.

Le prétexte stratégique

Les raisons sont assez évidentes. En premier lieu, le territoire d'un petit pays neutre est souvent d'une telle importance stratégique qu'un belligérant ne peut résister à la tentation d'obtenir l'avantage que lui procurerait l'occupation de ce pays. Ce fut là la raison de l'invasion de la Belgique, des Pays-Bas, du Danemark et de la Norvège par l'Allemagne. Et si la neutralité de la Suisse ne fut pas violée, ce fut seulement en raison du rapide effondrement de la France en 1940. On sait maintenant que les troupes germano-italiennes allaient traverser la Suisse pour attaquer le midi de la France si cela avait été nécessaire.

La tentation économique

En deuxième lieu, le territoire d'un pays neutre ou d'un groupe de pays neutres peut présenter une telle importance du point de vue économique, et dans la guerre moderne le facteur économique est d'une importance considérable, que la tentation pour un belligérant de s'emparer des richesses économiques de ce territoire et de le soustraire à l'adversaire, est également irrésistible. Ceci, dans les conditions actuelles, s'applique tout particulièrement aux pays du Proche-Orient avec leurs vastes ressources en pétrole.

La convoitise

Il y a aussi un troisième facteur. Un pays neutre faible, isolé, peut en raison même de son isolement et de sa faiblesse, constituer une tentation pour un voisin puissant et à l'esprit agressif, qui pensera peut-être pouvoir l'envahir sans courir le risque de se trouver entraîné dans un conflit général.

Le salut est dans l'union

Par conséquent, quand on étudie les faits froidement et sans se faire d'illusions, on est amené à la conclusion que la neutralité, pour séduisante qu'elle puisse paraître en théorie, ne représente en réalité pas une garantie sérieuse de la sécurité et de l'indépendance d'un pays.

Des pays comme la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège ont appris cette leçon à la tragique école de l'expérience. Ces pays, autrefois partisans convaincus de la doctrine de la neutralité ont compris maintenant que la sécurité ne se trouve pas dans celle-ci mais dans la participation à un système de défense si puissant et si bien organisé que même la plus agressive et la plus forte des nations hésitera à lui lancer un défi.

IMPRIMERIE FRANÇAISE Propriétaire : L. COSTAGLIOLA 59, Avenue de la Reine Tél. : 43912, Le Caire

Comment la "Marseillaise" devint chant national

(SUITE DE LA PAGE 1)

de l'élan patriotique qui soulevait le pays. Il était encore inconnu des Parisiens lorsque les volontaires marseillais firent leur entrée dans la capitale, le 30 juillet suivant, avec accents de cette marche guerrière. Le 28 septembre, un décret de la Convention ordonna la célébration d'une fête nationale à propos du succès des armées françaises en Savoie et stipula qu'à l'occasion de cette solennité l'Hymne des Marseillais serait chanté sur la Place de la Révolution.

Ce n'était pas encore la consécration officielle. Elle ne viendra que lentement.

Il fallait arriver aux derniers jours de la Convention pour qu'un décret, daté du 14 juillet 1795, prescrivit que l'hymne patriotique intitulé Hymne des Marseillais, composé par le citoyen Rouget de l'Isle, serait exécuté dans la salle des séances et inséré in extenso au procès verbal. L'assemblée écouta debout les couplets et les reprit en chœur. Un député demanda que l'enthousiasme qu'ils avaient déchaîné fût mentionné dans le bulletin officiel ; des murmures l'interrompirent et sa motion fut repoussée.

Entre temps cependant, la Marseillaise avait conquis la faveur populaire.

Et ceci appelle une réflexion curieuse : le rythme de la Marseillaise était, sous la Révolution, plus lent, plus grave, moins martial, que celui que nous lui connaissons aujourd'hui ; l'exécution en était influencée par les transpositions de chants religieux alors à la mode.

Le premier texte imprimé parut le 16 octobre 1792 en vertu d'un arrêté du Conseil général du Département de la Dordogne. Le nombre des couplets a varié ; nous en connaissons sept ; il y en eut jusqu'à treize. Le dernier de ceux que l'on chante actuellement.

Nous entrerons dans la carrière Quand nos aînés n'y seront plus ne serait pas de Rouget de l'Isle mais de l'abbé Personneaux, professeur au collège de Vienne en Dauphiné.

La Marseillaise symbolisera dès lors tous les élans du patriotisme et de la liberté. Les soldats de la République l'entonnent en se lançant à l'assaut des redoutes de Jemmapes ; les troupes défilent à ses accents lors de la dernière revue passée à Fontainebleau par Napoléon ; la foule la chante dans les rues en 1830 et en 1848 ; elle gronde dans toutes les manifestations républicaines du Second-Empire.

Un décret du Ministère de la Guerre lui a rendu en 1879 son titre de chant national ; une commission présidée par le compositeur Ambroise Thomas fut alors chargée de lui donner sa forme définitive.

Elle est devenue l'hymne de la liberté dans beaucoup de pays et servit de chant de ralliement, pendant la première guerre mondiale, aux populations émancipées de l'Europe : Polonais, Tchèques, Yougoslaves, Roumains.

HOTEL LEROY

5, Rue Talcaat Harb Pacha
Alexandrie
R.C.A. No. 27182
LE PLUS RECENT ET
LE PLUS BEL HOTEL
FRANÇAIS D'ALEXANDRIE
Adr. Télégr. : HOTEL LEROY
Appartements et chambres
avec salles de bains privées
Téléphones avec l'extérieur
dans toutes les chambres
CUISINE FRANÇAISE
REPUEE

Salons, Bar Américain etc.
Meubles dernier cri
PRIX MODERE
Tél. 23090 (6 lignes)

VIENT DE PARAITRE :

L'ANNUAIRE MONDAIN FISCHER 1953 en français et en arabe. Renseignements complets, listes sélectionnées des noms et adresses, Pseudonymes, Décès de l'année. Prix maintenu à P.T. 50 l'exemplaire.

AU CAIRE :
18, Rue Sarwat Pacha — Tél. 53442

A ALEXANDRIE :
5, Rue de l'Ancienne Bourse — Tél. 29974

COMMERCIAL BANK OF EGYPT
SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE
FONDEE EN 1920

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE
SERVICE SPECIAL D'ETUDES
ET D'INFORMATIONS FINANCIERES

CAPITAL L.E. 1.200.000
RESERVES L.E. 161.151.439

Siège Social : ALEXANDRIE
3-5 Rue Adib — B.P. 613
Tél. 21847/24599
R.C. 3134

Siège du Caire :
3, Rue Chawarby Pacha - B.P. 1533
Tél. 59558/78381/40309
R.C. 51381

E.M.T.O.C.
Egyptian Machinery & Tools Co.
MAURICE SCHPERBERG & Co.

IMPORTATION - REPRESENTATION - INDUSTRIE

Tous genres d'articles pour la protection contre l'incendie. Extincteurs et pompes à incendie, ainsi que tous leurs accessoires
Machines Agricoles et Industrielles ; Machines-Outils

Tous genres d'outillage à main
Courroies en caoutchouc, cuir et pol de chameau
Moteurs électriques et accessoires
Instruments de précision

BUREAU : 4, Midan Naquib Rihani
(Ex Kantaret El Dekka)
Tél. : 47385 — B.P. 787, Le Caire — C.C.R. 62963

SALLES D'EXPOSITION ET VENTE :
64, Rue Ibrahim Pacha, Tél. : 55529

SUCCURSALE D'ALEXANDRIE :
4, Rue Tabrizi, Tél. : 35153, A.C.R. 34479

Zuléikha (Triptyque)

à la marge du Coran par RAOUL PARME
... il la rendra folle de lui.
LE CORAN.

I. ELLE

Débauche de frissons soutenus... il est tard...
Le péché germera dans les roses frivoles,
A l'invité d'Amour qui monte des violons,
Le bulbul en sa plainte évoque un nénuphar...

Prends l'éte de ma chair ! — Qu'aucun vent n'étole
Mon sein gorge-pigeon ! — Les plus beaux léopards
J'en ai fait des tapis pour m'offrir... il est tard
Les lilas trépidants émeuvent leurs corolles.

Abeille, ivre de l'eau de ta bouche — alvéole,
Je veux vierge d'odeurs le lit de Putiphar !
— Pour toi le néroli, le cinnamome et l'ambarr...
Viens à Zuléikha ! — Ses esclaves somnolent...
— Débauche de frissons alentour... il est tard !

II. L'ÉPI VERT...

C'est un ange ravissant...
LE CORAN.

La brise se dégage en sursauts... Frêle échange
De baisers aotés — Dans le soir accoupleur,
Les femmes de l'Aziz ont d'intimes ardeurs,
A l'abri des rideaux où les desirs se rangent...

Youssoùf ! grappe intense au midi des vendanges !
Les balsames d'été fécondent ta saveur...
La brise se dégage en sursauts... Frêle échange
De baiser aotés dans le soir accoupleur !

Place au chananéen ! — Il parut ! — Et le cœur
Et le sexe ont frémi de névroses étranges...

Puis les doigts attardés sur la coupe à liqueur
Veinulèrent de sang les sèves de l'orange...
Youssoùf ! grappe juteuse au midi des vendanges !

III. CONFIDENCE...

Les wadis ont trahi le spasme des gazelles...
Dans le Maghreb tressaille un reste d'oraison,
L'aronde, ivre de soir, alanguit les gazons,
Ses aveux sont gonflés d'une vision d'ailes...

A l'eunuque j'ai dit : « Déserte ma maison ;
L'impossible désir qui l'érode et l'appelle
Epoque — aux bramelements éternés des gazelles, —
La dolence de l'heure où traîne une oraison...

Voilà l'Hebreu ! — Tombez mes voiles les plus frêles...
Nue ! — Et soudain je crus étreindre sa raison ;
Mais lui : TE CONNAITRAIS-JE ? Un songe de prison
Hante les fils ombrés que, lascive, tu mêles...

Et je n'eus plus, Sédjouid, qu'un spasme de gazelle !...
RAOUL PARME.

Lauréat de l'Académie Française pour la troisième fois

Nous apprenons avec un réel plaisir que notre confrère et ami, Monsieur Edouard Gargour, fils de feu Néguib Gargour, un des pionniers du journalisme arabe en Egypte, et délégué général de l'Académie des Poètes de Paris, vient de recevoir de l'Académie Française, le Prix de Poésie « Capdeville », pour son recueil « Les Glanes Poétiques » et l'ensemble de son œuvre.

Ajoutons que Monsieur Edouard Gargour, qui est déjà Officier de l'Instruction Publique depuis plus de vingt ans, et qui est titulaire de la Médaille de la Reconnaissance Française, avait précédemment obtenu, en 1937, la Médaille de Vermeil de l'Académie Française, pour ses « Poèmes Epars », préfacés par Georges Goyau, et, en 1946, la Médaille de Richelieu, la plus importante récompense de l'Académie, pour ses « Poèmes Héroïques », préfacés par Monsieur Georges Leconte, l'actuel Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française.

Nous félicitons vivement pour cette remarquable distinction, notre concitoyen qui fait hautement honneur à son pays et lui souhaite toujours la plus brillante réussite pour toutes les initiatives d'enseignement et d'altruisme, dont il se fait l'apôtre depuis près d'un demi-siècle.

CE SOIR au KURSAAL
SILVANA MANGANO
La Bombe Atomique
RISO amaro
VITTORIO GASSMANN
RAF VALLONE
en film Lux

N.B. — Chaque spectateur assistant au spectacle de 10 h. p.m. du jeudi 23 juillet 1953 (Fête de la Libération) recevra un bon lui donnant droit à une réduction de L.E. 1 sur tout achat de tissus pour costumes auprès de la maison AWADLY.



Les vainqueurs de l'Everest retournent en Grande-Bretagne par B.O.A.C.

Une foule enthousiaste d'admirateurs est venue recevoir à l'aéroport de Londres les membres de l'Expédition Anglaise de l'Everest, ayant quitté New Delhi, à bord d'un « Argonaut » de la B.O.A.C. Ci-dessus, à leur descente d'avion, le Colonel Hunt, chef de l'Expédition, tenant en main un pic dont il s'est aidé pendant l'ascension, à l'arrière plan, troisième de gauche, Mr. Edmund Hillary, qui atteignit le sommet de la montagne avec Sherpa Tensing et Tensing, debout à la gauche du Colonel Hunt.

Des vêtements pour les réfugiés arabes

Près de deux millions de pièces de vêtements ont été remises à l'O.N.U. par les Services Volontaires Féminins de Grande Bretagne pour être distribués aux réfugiés Arabes de Palestine.

Ces pièces proviennent des stocks accumulés l'hiver dernier par ce groupement pour venir en aide aux victimes des inondations en Angleterre.

Redoutable éloquence

Le directeur d'une université donne un jour un banquet en l'honneur du grand Einstein. A la fin du repas, on demande à ce dernier de prononcer quelques mots. Einstein se lève :
— Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, je vous prie de m'excuser, mais je n'ai rien à dire.

Concours pour enfants du « Shankar's Weekly »

Le plus grand journal satirique de l'Inde, l'hebdomadaire « Shankar's Weekly » organise un concours de dessins et écrits d'enfants pour son numéro spécial de concours d'enfants de 1953. Le but principal du concours est d'encourager le talent juvénile, artistique et littéraire.

Les enfants de 36 pays ont pris part au concours de 1932 et les

inscriptions s'élevaient à 13.000, comprenant dessins, nouvelles, compositions et poèmes. Un nombre total de 290 prix ont été distribués. Il y en avait de la part du Premier Ministre Nehru pour le meilleur envoi dans chaque catégorie d'âge une médaille d'or du Président de l'Inde pour le meilleur dessin et une autre médaille d'or du Vice-Président pour le meilleur envoi littéraire.

Les enfants de tous les pays, âgés de moins de 16 ans, soit ceux qui sont nés le 31 décembre 1937 ou après cette date, peuvent participer au concours. Les concurrents peuvent soumettre plus d'un envoi. Pour les dessins, ceux-ci peuvent être exécutés en couleur ou tout autre médium sauf le crayon. Les dessins doivent être de dimension non inférieure à 8"x10" (20x25 cms.).

Les écrits doivent être en anglais, rédigés à la main par le concurrent lui-même sur un côté la page seulement. Ils peuvent couvrir tous les sujets intéressants particulièrement les enfants.

Les dessins et écrits doivent être originaux et exécutés sans aide spécialement pour ce concours. Chaque envoi doit porter mention des détails suivants : nom et prénom du concurrent (tout en majuscules) ; adresse postale détaillée ; date de naissance (jour, mois et année) ; sexe du concurrent.

Les envois doivent être adressés à l'adresse suivante et parvenir pas plus tard que le 30 septembre 1953 :

Shankar's Weekly
Children's Number,
Odeon Building,
New Delhi,
INDIA.

Et il se rassied. Après une minute de stupeur, le bourdonnement des conversations reprend. Le Dr. Einstein se lève de nouveau et ajoute :

— Quand j'aurai quelque chose à dire, je reviendrai parmi vous.

Six mois plus tard, en effet, le directeur de l'université recevait ce télégramme de l'illustre savant : « Maintenant, j'ai quelque chose à dire. »

Il s'empressa d'organiser un autre banquet et, cette fois, Einstein fit le discours attendu.

D'autres agapes avaient lieu dans le monde du cinéma. On faisait un petit prodige, une nouvelle Shirley Temple. Au champagne, le producteur se lève, tapote gentiment le dos de la petite fille et dit :

— Chers amis, rendons hommage à notre jeune star...

Puis, posant la main sur l'épaule de la mère qui occupe, à sa droite, la place d'honneur, il ajoute :

— ... mais n'oublions pas la poule qui a pondu cet œuf d'or.

INTERMEDIAIRE

La scène se passe dans un café. « Je voudrais bien, dit un client, trouver un beau basset. Je le paierais volontiers cinq mille francs. — Oh ! Monsieur, fait remarquer un consommateur, assis à la table voisine, vous ne trouverez pas de basset à ce prix-là. — Je vois que vous vous y connaissez. Pourriez-vous m'en avoir un pour dix mille francs ? — Non, monsieur, ce n'est pas possible. — Allons, quinze mille, et n'en parlons plus. Voici ma carte. — Entendu, monsieur. »

Et le client s'en va. Alors l'intermédiaire appelle le garçon : — Dis-donc, Jules, pourrais-tu me dire ce que c'est qu'un basset ?



Joyce Holden fait une remarquable réalisation dans le prochain film de la Universal-International « Girls in the night ».

LES BAGAGES

... C'EST PARTIR DEJA. CAR LES BAGAGES SONT COULEURS DE VACANCES. ET QUAND VOUS SORTEZ DE CHEZ LE « BAGAGISTE », VOTRE VALISE NEUVE A LA MAIN, VOUS VOUS SENTEZ DEJA EN LIBERTE.

Faire sa valise est un travail difficile, qu'un peu de réflexion préalable peut rendre plus aisé. D'abord, pensez à tout ce que vous voulez emporter et faites une liste. Préparez quelques feuilles de papier de soie. Posez la valise sur une table ou un lit, entourée de tous les objets qu'elle va contenir. Garnissez-en le fond, d'une part, avec les chaussures bourrées de bas, gants, mouchoirs, bien pliés pour qu'ils ne se froissent pas ; d'autre part, avec la trousse de toilette, le papier à lettres, l'appareil photographique. Si vous craignez que ces objets se salissent réciproquement, enveloppez-les chacun dans du cellophane ou papier cristal, ou un fin papier d'emballage. Là-dessus, posez robes de coton, vêtements de tricot, linge de corps, tout ce qui est peu fragile. Et, sur cette base devenue presque lisse, posez vos robes les plus délicates, soie, mousseline, tulle. Avec le papier de soie, faites des bourrelets que vous glisserez sous la plume des robes et vestes. Ainsi éviterez-vous de les froisser. Bourrez épaules et haut des manches de boules de papier. Une feuille entière doit isoler les unes des autres les robes de couleur et de texture délicates. Et une grande feuille recouvrira le tout. Ne craignez pas de trop bourrer votre valise ; les vêtements se froissent moins dans un bagage bien rempli où rien ne ballote.

Un ensemble pour la plage



MOUSSAILLON. Short et marinière en coton rayé. Modèle de Maggy Rouff.

LES PLUS UTILES D'EGYPTE

LES EXPERTS, dans leur étude pour mettre au service de la nation les sous-vêtements de meilleure valeur, n'ont pu qu'adopter les produits PEERLESS, la confection de ses articles répondant aux besoins d'hygiène et de confort.

LES SOUS-VÊTEMENTS ET CHAUSSETTES CONSACRÉS PREMIERS PRODUITS D'EGYPTE.

PEERLESS

R.C.C. 54833

Banque Belge & Internationale en Egypte

LE CAIRE HELIOPOLIS ALEXANDRIE
SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE
Traite toutes opérations de banque
R.C. Caïre No. 39 R.C. Alexandrie No. 692

BANQUE MISR

La Banque Misr, emblème de l'évolution de l'Orient Arabe, œuvre irrefutable de la Renaissance égyptienne, origine des sociétés les plus importantes du pays, s'occupe de toutes les opérations financières, en Egypte et à l'Étranger. Poursuivant son effort créateur, imitant en cela les Banques les mieux équipées du monde, la BANQUE MISR a créé un service de « Garde de Coffre-forts de nuit ». Ces coffres sont à la disposition des clients de la Banque, à toutes les heures de la nuit, après les horaires ordinaires de travail des employés de cet établissement. Toutes les personnes qui, craignant des imprévus, voudraient mettre en sécurité, bijoux, banqunotes, ou autres objets de valeur, pourront avoir recours aux coffres de la Banque. Pour tous renseignements, s'adresser au Service des Coffres, auprès de la BANQUE MISR.

La VOIX de l'ORIENT

ADMINISTRATION, REDACTION ET PUBLICITE : 5, Kasr-el-Nil — Tél. 24896 LE CAIRE Administrateur : D. CAZES

Nos services parisiens sont assurés par M. Jean Pinthon 45, Rue Armand Carrel, Paris XIXe Nos services d'Europe du Nord sont assurés par M. Charles Denis (c/o Jansson) II Frejgatan (Stockholm — Suède) Nos services en Amérique du Sud sont assurés par M. Xavier Baudoin de Lusigny Nos services libanais sont assurés par M. N.L. Knezevic Rue Justinien, Imm. Germain, Beyrouth, (Liban).

AUX ARTISTES INDEPENDANTS

Le mercredi, 8 juillet 1953, à « La Voix de l'Orient », se tenait la séance inaugurale du groupe des « Artistes Indépendants d'Egypte ». Notre confrère, M. Aimé Azar, promoteur du groupement défini, sait d'un style alerte, par moment, cinquant, les visées du groupement. Voici, entr'autres, quelques extraits de ce discours : Nous vivons un moment critique de la renaissance picturale de l'Egypte. Nous écrivons par nos actes et par nos paroles l'histoire d'une ère nouvelle, pleine d'enthousiasme et de sève créatrice. L'heure a sonné pour tous les artistes et les critiques conscients de prendre position : vouloir combattre ou vouloir se résigner sur l'état honteux d'inconscience où se placent les faibles, les derniers venus, ou les arrivistes qui, dans ce cas, peuvent jouer leur néfaste comédie et vivre malhonnêtement sur le dos d'autrui, alors que ce dernier peut et doit en pareil cas trancher la question en affirmant par son œuvre la vitalité de son message.

M. Azar retrace ensuite l'état précaire dans lequel nous vivons, en donne les causes, propose une solution et conclut en ces termes : Non, nous avons des peintres, nous avons des critiques, nous avons une renaissance en marche, qui ne demande qu'une seule chose : être reconnus.

C'est de notre devoir de venir au secours de nous-mêmes et c'est pour cela, et uniquement pour cela que nous sommes là. L'heure est grave, et le jeu dangereux. Il y faudra du courage, de la persévérance, de l'honnêteté, de la conscience artistique et surtout l'amour du métier. Cet amour qui régit toute œuvre humaine et qui la couronne infailliblement d'une gloire méritée.

Il nous appartient en ce moment, de parler aux jeunes générations montantes ou, sinon, nous serons accusés d'avoir étouffé pour longtemps des forces nouvelles qui demandent à s'épanouir dans un climat propice à la création artistique. Il nous appartient de créer cette atmosphère par l'esprit nouveau de coopération qui devra guider nos actes. Et c'est ici, au sein de ce groupement de « Artistes Indépendants d'Egypte » ou nous devons parler et où nous serons entendus, que se fera, nous en sommes sûrs, tout ce que l'Egypte de demain comptera d'artistes conscients de la portée de leur message.

Diverses commissions furent formées aussitôt pour élaborer la constitution du groupement. Le Comte Philippe d'Arsoth, Aimé Azar, G. Henein, J. Moscatelli, E. Meriel, Hammouda, Burchard, El Gazzar, Massouda, Bassiouni, Elatoun, Abdallah, Sirry ont été choisis par les membres pour le Comité d'Organisation des diverses manifestations qui devront se tenir, la saison prochaine. YOLANDE M.

A l'ambassade de Grèce M. Georges Comminos, attaché de presse à l'ambassade royale de Grèce au Caire, s'est embarqué pour Athènes.

Pendant son absence, la direction du Bureau de Presse sera confiée à Mlle Amalia Nicolaidis, assistante de l'attaché de presse.

Au bureau de la presse Nous apprenons que notre éminent ami, M. Ibrahim El Mouelhy, chef de la section européenne des Archives de l'Etat, a été chargé de réorganiser le service de Documentation du Bureau de la Presse. On sait que M. El Mouelhy est membre du conseil international des Archives.

On ne pouvait confier cette œuvre à un spécialiste plus dévoué et plus compétent.

LE MONDE ARABE De BEYROUTH à BAGHDAD Tour d'Horizon

Liban

Les incidents électoraux Au cours de la période électorale, la fièvre a augmenté de plusieurs degrés. A Beyrouth, et à Sidon, les journées du 7 et du 10, ont été particulièrement troublées par des manifestations sanglantes : deux morts et 20 blessés à Beyrouth et 2 blessés à Sidon. La police éprouvée beaucoup de difficultés à maintenir l'ordre, on a eu recours à l'armée.

Jusqu'ici, 120 personnes, dont 28 communistes, ont été arrêtés. Un Conseil des Ministres tenu sous la présidence de M. Camille Chamoun a examiné la situation et a décidé les mesures urgentes à prendre pour éviter le retour de pareils incidents. Le port d'armes a été prohibé à partir du 11 crt. pour tout le territoire du Liban, durant la période électorale et tout contrevenant est passible de la prison et de l'amende prévue par la loi.

Les manœuvres de l'opposition L'opposition ne manque aucune occasion pour témoigner son manque de confiance contre la gestion du Cabinet, notamment en ce qui concerne les élections. Par ce que trois ministres du présent Cabinet ont présenté leur candidature aux élections législatives, cela a servi de prétexte pour taxer le gouvernement d'impartialité !

Une pétition a été présentée au Président de la République par laquelle, l'opposition demande la démission du Cabinet, et la formation d'un Cabinet neutre, ayant pour principale mission de faire les élections afin d'éviter les troubles. Cette demande a été minutieusement examinée par le Président de la République qui eut par la suite, un long entretien avec les chefs de l'opposition, qui ont convenu que le Cabinet, ayant eu la confiance de l'ancienne Chambre dissoute pour présider aux élections, n'avait aucun pouvoir pour lui retirer cette confiance et constituer un nouveau Cabinet. D'autant plus que le fait allégué contre le présent Cabinet n'est justifié par aucune preuve déterminant la méfiance : les ministres qui ont posé leurs candidatures pour les élections législatives ont usé du droit que leur confère la loi électorale et la constitution.

Amnistie Par décret en date du 6 crt., M. Ahmed Harchou El Barazi, qui avait assassiné le Colonel Hennaoui le 29 Octobre 1950, à Beyrouth, a été amnistié. Nul n'ignore à Beyrouth que cette amnistie constitue

Liban

un acte de déférence à l'égard du Président Syrien, récemment élu. L'accord touristique égypto-libanais A la suite de la signature de l'accord touristique entre l'Egypte et le Liban, on estime d'après les visées de sortie accordées par le gouvernement égyptien que le nombre des personnes attendues au Liban sera de dix mille.

Réunion des experts économiques arabes à Beyrouth le 23 Juillet Un Congrès des experts économiques arabes (sauf l'Egypte) se tiendra à Beyrouth le 23 crt.

L'ordre du jour de ce Congrès comprend notamment la discussion de la question de l'exonération des produits industriels arabes des droits de douane, conformément à la décision de principe prise lors de la réunion des Ministres des Finances.

Syrie

La démission du Cabinet Conformément à la nouvelle Constitution et l'élection du Général Adib Chichékly à la Présidence de la République, le Général Sélou a présenté au Nouveau Président de la République, la démission du Cabinet.

Le Président Chichékly a commenté ses consultations avec les différentes personnalités politiques en vue de former le nouveau Cabinet. Conformément à la nouvelle Constitution et l'élection du Général Adib Chichékly à la Présidence de la République, le Général Sélou a présenté au Nouveau Président de la République, la démission du Cabinet.

Démenti

L'Ambassade d'Egypte à Damas a démenti les nouvelles propagées à Damas au sujet de la prétendue entente survenue entre le Lewa Mohamed Naguib et M. Foster Dulles, lors de son séjour en Egypte au sujet des accords bilatéraux entre Israël et certains Pays Arabes.

Problèmes arabes

Le gouvernement syrien a approuvé la réunion des Ministres des Affaires Etrangères et de la Défense Publique, ainsi que des chefs des Etats-Majors des Etats Arabes en septembre prochain. Il est probable que la dite réunion sera tenue dans le courant de ce mois.

Irak

La visite de M. Nazim El Baghagi, Ministre plénipotentiaire d'Irak à Londres, à M. Selwyn Lloyd, Ministre d'Etat britannique, est décrite par les cercles officiels de Londres comme étant amicale et ayant pour but la préparation aux négociations économiques qui vont s'ouvrir bientôt entre les deux pays à Londres. Ces négociations sont décrites comme devant résoudre des problèmes étendus.

Le côté britannique sera représenté par des délégués du Foreign Office et du Ministère des Finances et par des experts qualifiés.

Jordanie

La visite de Hussein de Jordanie au Roi d'Arabie Rassuré sur l'état de santé de son frère, l'ex-roi Talal, le roi Hussein de Jordanie s'est rendu, dimanche dernier, à Riad où il a fait une visite officielle au Roi Abdel Aziz El Séoud. Cette visite devait avoir lieu le 7 juillet, mais le souverain en avait renvoyé la date à la suite de l'accident d'auto qui a failli coûter la vie à son frère.

La Reine Zein, accompagnait son fils, le roi Hussein; ils ont passé trois jours à Riad et sont rentrés directement à Amman afin que le souverain puisse assister à la cérémonie qui aura lieu à l'occasion du deuxième anniversaire de la mort du Roi Abdallah, le 19 juillet.

Iran

L'Iran penchera-t-il vers l'Est ? La presse de Téhéran se faisant l'écho d'une intense activité diplomatique résultant en importants développements concernant les relations de l'Iran avec l'U.R.S.S. et le monde occidental. En ce qui concerne les premières, les journaux signalent deux importants développements : 1) Les fonctionnaires des pêcheries iraniennes de la Caspienne — qui viennent d'être nationalisées — annonceraient bientôt la conclusion d'un accord sur la vente de toute la production de caviar et autres produits de cette année, à la Russie.

2) L'ambassadeur d'Iran à Moscou aurait déclaré au Ministre soviétique des Affaires Etrangères, M. Molotov, que l'Iran est désireux d'entrer en négociations au sujet des conflits frontaliers et autres avec la Russie. D'un autre côté, la presse mentionne également d'importants développements intervenus dans les rapports irano-américains. Selon le journal de l'opposition « Attash », les Etats-Unis attachent une grande importance aux récents entretiens irano-soviétiques, spécialement en ce qui concerne un éventuel pacte de non-agression.

Plusieurs journaux avaient écrit ces jours derniers qu'un tel traité serait bientôt conclu, quoiqu'il n'y ait eu aucune confirmation officielle que l'Iran ait entamé des négociations avec la Russie. Selon l'hebdomadaire « Vahemeh », le Président Mossadeq aurait annulé tous ses rendez-vous pour se consacrer uniquement à la situation politique.

ARRIVE DU CIEL

Heureux de faire part à nos lecteurs de la bonne nouvelle reçue de France par notre cher Consul-général (de France) M. J.B. Georges-Picot, lui annonçant la naissance d'un deuxième héritier. Comme un bon petit conscrit, le jeune Frédéric aurait, paraît-il, devancé l'appel, mais il ne s'en porte pas plus mal, ni la maman non plus. Tous les deux sont gallards ! Aussi, toutes nos meilleures félicitations.

Le monstre de Suez Double réflexion

Ce n'est pas sans une certaine satisfaction que l'opinion publique a appris que « le monstre de Suez » qui, de sang froid, violait et étranglait les petites filles en série n'est pas du pays. Il nous vient de la brousse africaine, d'une lointaine Côte d'Ivoire... Il est arrivé à Suez, il y a trois ans, sous le prétexte de pèlerinage et il y est resté sans qu'il ait eu besoin de s'astreindre à aucune formalité de séjour. Combien y en a-t-il dans nos villes, de ces gaillards plutôt plus que moins colorés qui sont venus grossir notre pégre déjà bien nombreuse ? Parce qu'ils venaient du Sud, on ne leur a rien demandé. Ils sont entrés sans difficulté et se sont installés sans qu'on se préoccupe de leurs moyens d'existence. Ceux qui viennent du Nord sont autrement surveillés... Franchir les portes clandestinement demande une virtuosité incomparable. D'ailleurs, ils sont vite repérés et refoulés comme il se doit. S'ils ont le droit d'accès, leur séjour est minuté et quels que soient leur rang social et leurs moyens d'existence, les règles de résidence leur sont appliquées strictement. C'est notre première réflexion. Il n'y a pas que l'affaire du

monstre de Suez. Les observateurs peuvent noter que les attentats à la pudeur se multiplient et qu'ils vont souvent jusqu'au crime. Parmi les délinquants et, même, les criminels, on trouve des jeunes-gens instruits et de bonne famille. Il m'a bien semblé lire que dernièrement, deux élèves des écoles secondaires avaient attiré une fillette et qu'elle ne fut sauvée que de justesse. Ceci, nous amène à la deuxième réflexion que nous avons souvent formulée et que nous répétons encore : quand voudra-t-on reconnaître officiellement qu'on s'est trompé et qu'on en tirera la conséquence nécessaire par la rétractation, aussi discret qu'on voudra du contrôle sur une profession qu'il vaut mieux tolérer puisqu'elle s'exerce clandestinement à tous les étages de la Société ?

ANTAR.

Fiançailles

C'est avec plaisir que nous apprenons les fiançailles de M. Gaston Franco avec la toute charmante Mlle Mireille Banoun. Toutes nos félicitations.

LE XIV JUILLET AU CAIRE LA FÊTE DE LA LIBERTÉ

A l'occasion du XIV Juillet, le Caire a vu se dérouler les cérémonies traditionnelles : le matin, réception à l'Ambassade, le soir, grand dîner au Helmia Palace. La canicule, avec son exode habituel, avait réduit l'assistance que, cette fois-ci, contenait aisément la grande salle mauresque de l'Ambassade. On regretta vivement l'absence de M. Couve de Murville, ambassadeur, et celle de notre cher président, M. Thoreau qui, sorti indemne de la guerre de Libération, souffre encore d'un accident de tourisme. Les discours habituels furent prononcés par M. Paul Neuville, au nom de la colonie, et par M. Robert Gillet, chargé d'Affaires.

M. Neuville exprima avec une éloquence venue du cœur les sentiments de loyauté et de dévouement des Français d'Egypte à l'égard de leur Mère-Patrie et de leur Patrie d'adoption. M. le chargé d'Affaires lui répondit qu'il se ferait un devoir de les transmettre aux présidents des deux Républiques que lient étroitement de vieilles et solides relations d'histoire et d'amitié.

LA FETE DE LA LIBERTE Du beau discours de M. Robert Gillet nous détachons le passage suivant, vrai texte classique, sur la signification du XIV Juillet : Mes chers compatriotes : Lequel d'entre nous, à chaque quatorze Juillet, ne se reporte, avec cette allégresse entachée de mélancolie dont parlait tout à l'heure M. Neuville, vers les souvenirs du passé. C'est pour chacun l'occasion de se remémorer les fêtes de l'enfance, les départs en vacances ; c'est aussi celui d'évoquer bien des aspects divers de notre beau pays : quatorze Juillet de Paris, quatorze Juillet dans nos villages, fêtes partout avec la même joie dans l'heureuse diversité de nos tempéraments provinciaux. Mais par delà ces occasions de réjouissance, par delà les circonstances de l'événement de la 1ère République, par delà les frontières, il semble bien que notre fête nationale ait conservé après plus de cent cinquante ans son pouvoir évocateur très remarquable et que le XIV Juillet soit resté dans tous les pays le symbole du mot « liberté ». Au risque de se répéter, je pense qu'il est bon de méditer sur la signification profonde de ce terme si souvent oublié aujourd'hui. J'y vois surtout l'occasion de réfléchir sur la destinée de notre pays, pleine d'embûches et de difficultés, d'abattements et de sursauts d'énergie, pareille en cela à celle de chacun d'entre nous, et

qui s'est maintenue contre vents et marées, soutenue qu'elle était par l'intransigeance de son concept de liberté appuyé sur cette autre vertu : l'espérance. Je crois pour ma part que cette conjonction est celle qui fait et qui marque les grands peuples. A nous de la soutenir de nos forces individuelles et de garder au fond du cœur la certitude de l'avenir. D'aucuns ont pu désespérer parfois de notre pays ; la montée des périls est certes inquiétante ; mais combien, en revanche, de facteurs réconfortants, de possibilités latentes pour en finir avec les difficultés passagères. Combien également d'efforts généreux pour trouver une solution aux difficiles problèmes d'une Europe divisée et de marchés rétrécis. Nos hommes d'Etat sont quelquefois jugés sévèrement, mais même si le proche avenir ne devait pas leur rendre justice, on peut penser que plus tard on se rendra mieux compte du rôle joué par la pensée française dans le courant d'idées mondial depuis la fin des hostilités. Nous ne faisons pas qu'un pas facile de ne rien faire que d'entreprendre, de critiquer que d'élaborer.

AU HELMIA PALACE La fête du XIV Juillet avait attiré au Helmia Palace avec les officiels et les principaux membres de la Colonie française, une grande assistance infiniment sympathique. A côté du Chargé d'Affaires et de M. le Consul-Général, il y avait le Dr. Mahmoud Fawzi, ministre des Affaires Etrangères, représentant le Gouvernement Egyptien. La fête fut très réussie et se prolongea galement jusqu'aux premières heures du matin.

M. PAUL NEUVILLE

M. Neuville exprima avec une éloquence venue du cœur les sentiments de loyauté et de dévouement des Français d'Egypte à l'égard de leur Mère-Patrie et de leur Patrie d'adoption.

M. le chargé d'Affaires lui répondit qu'il se ferait un devoir de les transmettre aux présidents des deux Républiques que lient étroitement de vieilles et solides relations d'histoire et d'amitié.

LA FETE DE LA LIBERTE Du beau discours de M. Robert Gillet nous détachons le passage suivant, vrai texte classique, sur la signification du XIV Juillet : Mes chers compatriotes : Lequel d'entre nous, à chaque quatorze Juillet, ne se reporte, avec cette allégresse entachée de mélancolie dont parlait tout à l'heure M. Neuville, vers les souvenirs du passé. C'est pour chacun l'occasion de se remémorer les fêtes de l'enfance, les départs en vacances ; c'est aussi celui d'évoquer bien des aspects divers de notre beau pays : quatorze Juillet de Paris, quatorze Juillet dans nos villages, fêtes partout avec la même joie dans l'heureuse diversité de nos tempéraments provinciaux. Mais par delà ces occasions de réjouissance, par delà les circonstances de l'événement de la 1ère République, par delà les frontières, il semble bien que notre fête nationale ait conservé après plus de cent cinquante ans son pouvoir évocateur très remarquable et que le XIV Juillet soit resté dans tous les pays le symbole du mot « liberté ». Au risque de se répéter, je pense qu'il est bon de méditer sur la signification profonde de ce terme si souvent oublié aujourd'hui. J'y vois surtout l'occasion de réfléchir sur la destinée de notre pays, pleine d'embûches et de difficultés, d'abattements et de sursauts d'énergie, pareille en cela à celle de chacun d'entre nous, et

M. Neuville exprima avec une éloquence venue du cœur les sentiments de loyauté et de dévouement des Français d'Egypte à l'égard de leur Mère-Patrie et de leur Patrie d'adoption.

M. le chargé d'Affaires lui répondit qu'il se ferait un devoir de les transmettre aux présidents des deux Républiques que lient étroitement de vieilles et solides relations d'histoire et d'amitié.

LA FETE DE LA LIBERTE Du beau discours de M. Robert Gillet nous détachons le passage suivant, vrai texte classique, sur la signification du XIV Juillet : Mes chers compatriotes : Lequel d'entre nous, à chaque quatorze Juillet, ne se reporte, avec cette allégresse entachée de mélancolie dont parlait tout à l'heure M. Neuville, vers les souvenirs du passé. C'est pour chacun l'occasion de se remémorer les fêtes de l'enfance, les départs en vacances ; c'est aussi celui d'évoquer bien des aspects divers de notre beau pays : quatorze Juillet de Paris, quatorze Juillet dans nos villages, fêtes partout avec la même joie dans l'heureuse diversité de nos tempéraments provinciaux. Mais par delà ces occasions de réjouissance, par delà les circonstances de l'événement de la 1ère République, par delà les frontières, il semble bien que notre fête nationale ait conservé après plus de cent cinquante ans son pouvoir évocateur très remarquable et que le XIV Juillet soit resté dans tous les pays le symbole du mot « liberté ». Au risque de se répéter, je pense qu'il est bon de méditer sur la signification profonde de ce terme si souvent oublié aujourd'hui. J'y vois surtout l'occasion de réfléchir sur la destinée de notre pays, pleine d'embûches et de difficultés, d'abattements et de sursauts d'énergie, pareille en cela à celle de chacun d'entre nous, et

M. Neuville exprima avec une éloquence venue du cœur les sentiments de loyauté et de dévouement des Français d'Egypte à l'égard de leur Mère-Patrie et de leur Patrie d'adoption.

M. le chargé d'Affaires lui répondit qu'il se ferait un devoir de les transmettre aux présidents des deux Républiques que lient étroitement de vieilles et solides relations d'histoire et d'amitié.

LA FETE DE LA LIBERTE Du beau discours de M. Robert Gillet nous détachons le passage suivant, vrai texte classique, sur la signification du XIV Juillet : Mes chers compatriotes : Lequel d'entre nous, à chaque quatorze Juillet, ne se reporte, avec cette allégresse entachée de mélancolie dont parlait tout à l'heure M. Neuville, vers les souvenirs du passé. C'est pour chacun l'occasion de se remémorer les fêtes de l'enfance, les départs en vacances ; c'est aussi celui d'évoquer bien des aspects divers de notre beau pays : quatorze Juillet de Paris, quatorze Juillet dans nos villages, fêtes partout avec la même joie dans l'heureuse diversité de nos tempéraments provinciaux. Mais par delà ces occasions de réjouissance, par delà les circonstances de l'événement de la 1ère République, par delà les frontières, il semble bien que notre fête nationale ait conservé après plus de cent cinquante ans son pouvoir évocateur très remarquable et que le XIV Juillet soit resté dans tous les pays le symbole du mot « liberté ». Au risque de se répéter, je pense qu'il est bon de méditer sur la signification profonde de ce terme si souvent oublié aujourd'hui. J'y vois surtout l'occasion de réfléchir sur la destinée de notre pays, pleine d'embûches et de difficultés, d'abattements et de sursauts d'énergie, pareille en cela à celle de chacun d'entre nous, et

M. Neuville exprima avec une éloquence venue du cœur les sentiments de loyauté et de dévouement des Français d'Egypte à l'égard de leur Mère-Patrie et de leur Patrie d'adoption.

M. le chargé d'Affaires lui répondit qu'il se ferait un devoir de les transmettre aux présidents des deux Républiques que lient étroitement de vieilles et solides relations d'histoire et d'amitié.

LA FETE DE LA LIBERTE Du beau discours de M. Robert Gillet nous détachons le passage suivant, vrai texte classique, sur la signification du XIV Juillet : Mes chers compatriotes : Lequel d'entre nous, à chaque quatorze Juillet, ne se reporte, avec cette allégresse entachée de mélancolie dont parlait tout à l'heure M. Neuville, vers les souvenirs du passé. C'est pour chacun l'occasion de se remémorer les fêtes de l'enfance, les départs en vacances ; c'est aussi celui d'évoquer bien des aspects divers de notre beau pays : quatorze Juillet de Paris, quatorze Juillet dans nos villages, fêtes partout avec la même joie dans l'heureuse diversité de nos tempéraments provinciaux. Mais par delà ces occasions de réjouissance, par delà les circonstances de l'événement de la 1ère République, par delà les frontières, il semble bien que notre fête nationale ait conservé après plus de cent cinquante ans son pouvoir évocateur très remarquable et que le XIV Juillet soit resté dans tous les pays le symbole du mot « liberté ». Au risque de se répéter, je pense qu'il est bon de méditer sur la signification profonde de ce terme si souvent oublié aujourd'hui. J'y vois surtout l'occasion de réfléchir sur la destinée de notre pays, pleine d'embûches et de difficultés, d'abattements et de sursauts d'énergie, pareille en cela à celle de chacun d'entre nous, et

RAS EL BAR AU HASARD DE L'OBJECTIF



Trois instantanés pris sur la délicieuse plage de Ras el Bar, qui attire comme chaque été, un nombre considérable de villégiaturés. (Photos SADKA)

NOS INDISCRETIONS

Dans mon cœur ! Lors de sa visite au Bureau de l'U.N.E.S.C.O. pour le Proche-Orient, le Président du Conseil des Ministres du Pakistan, Sayed Mohamed Aly, manifesta son admiration pour un beau portrait du Président Lewa Mohamed Naguib. Mre Rahat Boukhari, Secrétaire à l'U.N.E.S.C.O. dit au Président du Conseil qu'il lui offrirait volontiers ce portrait. Mais le Premier Pakistanais lui répondit en posant la main sur la poitrine : « Gardez ce portrait ; j'en ai un autre ici, dans mon cœur ! »

Naguib est à tous Assis sur un canapé avec le Pandit Nehru, à l'Ambassade des Indes, le Président Lewa Mohamed Naguib fut entouré par un groupe de journalistes égyptiens. L'officier Negmeddine essaya en vain de les disperser. Enfin, une journaliste américaine arriva pour se joindre à ses confrères, en disant : « Le Président Naguib n'appartient pas aux Egyptiens seuls ; il appartient au monde entier ! »

Excès de chagrin ! Me. Mohamed Khattab critiquait un jour, les coutumes en usage dans le deuil, surtout quant à l'installation de tentes avec chaises dorées pour recevoir les condoléances. Me. Khattab fit observer en effet, que le défunt — qui n'est plus de ce monde — ne tient guère à tout cet appareil. « Moi-même, dit-il, je ne voudrais pas être pleuré ni enterré en grande pompe. Je souhaite même que ma famille aille au cinéma après mon enterrement. »

« Pourquoi ne faites-vous pas un testament, dans ce sens ? », demanda son interlocuteur. — « A qui bon ? Je ne suis écouté de mon vivant. Vous voulez qu'on m'écoute après ma mort ? »

Palais Royaux ou Républicains ? Dans une conférence de presse,

le Colonel Waguh Abaza déclara aux journalistes : — « Il a été décidé d'ouvrir les « palais royaux » au public, moyennant un droit modique. » — « Vous voulez dire les « palais républicains » ? », rétorqua un confrère. — « Non ! s'exclama le Colonel Waguh Abaza, nous devons continuer à les appeler « palais royaux », autrement, les visiteurs n'y viendront pas. Car, la république inspire l'idée de la modestie et non du faste et du luxe ! »

La Productrice Marie Queenie nous présentera un Grand Film Toujours pour satisfaire son public le plus difficile, la grande productrice, Marie Queenie nous présentera la semaine prochaine un grand film égyptien « Lessanak Fossanak ». Scénario et Direction de Abbas Kamel, interprété par le grand chanteur oriental Karem Mahmoud et la délicieuse Chadia. Ce film passera à l'occasion de la Fête de la Libération au Cinéma-Jardin Métropole.

Nos meilleurs vœux de succès pour ce film qui attirera certainement toute l'élite cosmopolite. J.S.

Advertisement for Dunlop tires. It features the text 'SOUPLES...' and 'RÉSISTANTS.. PNEUS DUNLOP' along with illustrations of tires and a hand holding a tire. At the bottom, it lists distributors: THE TRACTOR & ENGINEERING Co., S.A.E. and provides contact information for the Cairo, Alexandria, and Mansourah branches. It also mentions 'POSTE DE DÉPANNAGE AU REST-HOUSE DE LA ROUTE DU DÉSERT CAIRE-ALEXANDRIE'.